

Y a-t-il un Talmud chrétien ?

Tradition et transmission dans le judaïsme et dans le christianisme de langue grecque

Limoud 28 février 2015

Intro sur ce qu'est le Talmud pour un juif.

TB Berakhot 5, a

R. Lévi bar 'Hama dit au nom de R. Chimon b. Lakich :

“Que signifie ce verset : « Je te donnerai les Tables de pierre, la Torah et le commandement que j'ai écrits pour les enseigner » ? (Exode 24, 12)

« Les Tables », ce sont les dix paroles (ou les Dix Commandements) ; « la Torah », c'est le Pentateuque ; « le commandement », c'est la Mishna ; « que j'ai écrits », ce sont les Prophètes et les Hagiographes ; « pour les enseigner », c'est le Talmud.

Il nous enseigne qu'ils ont tous été donnés à Moïse au Sinaï.”

TB Méguila 19, b

R. Y'hya Bar Aba au nom de R. Yo'hanan dit : “Que signifie ce verset : [« Et l'Eternel me remit les deux Tables de pierres, écrites du doigt divin] et contenant toutes les paroles que l'Eternel vous adressa sur la montagne » ? Ce verset vient nous apprendre, que le Saint, béni soit-il, a montré à Moïse toutes les explications des paroles de la Torah et des Sages, ainsi que tout ce que les Sages apporteront par leurs explications.”

TJ Péah chap. 2 loi 4

« R. Josué b. Lévi dit : ... La Bible, la Mishna, le Talmud et la Agada. Même ce qu'un élève perspicace enseignera un jour en présence de son maître, tout cela a déjà été dit à Moïse au mont Sinaï.»

Depuis Moïse, les Sages d'Israël n'ont cessé d'interpréter les textes bibliques en se basant sur les « *midot chéhatorah nidréchet bahen* », les règles selon lesquelles la Torah s'interprète. La Tradition juive considère que ces règles ont été transmis par Moïse au Sinaï, c'est ce qu'on appelle la « *Halakha lé-Moché mi-Sinaï* ». la loi de Moïse au Sinaï. Dans les termes de la Mishna : « Moïse reçut la Torah¹ au mont Sinaï, et l'a transmise à Josué, et Josué aux Anciens, et les Anciens aux Prophètes, et les Prophètes la transmirent aux membres de la Grande Assemblée. » (*Avot 1,1*).

Cette Torah, transmise de génération en génération, devait rester orale (*Torah chébéal peh*). En effet, Rabbi Yehouda ben Na'hmani, l'interprète de Rech Lakich, explique : Un verset dit d'une part : « Ecris ces paroles » (Ex 34, 27), et d'autre part il est écrit : « car par la bouche ces paroles »² (Ibid. 3), pour t'enseigner qu'il n'est pas permis de lire par écrit des traditions orales ni d'exposer oralement un texte écrit. On enseignait également à l'école d'Ismaël : « Ecris ces paroles » signifie : celles-ci, tu peux les écrire, mais non les traditions (*Temoura 14, b*).

Ex 34,27: וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל-מֹשֶׁה כְּתֹב-לְךָ אֶת-הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה כִּי עַל-פִּי הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה כָּתַבְתִּי אֶתְךָ בְּרִית וְאֶת-יִשְׂרָאֵל

¹ Il est question ici de la Torah Orale. La Torah écrite a été — selon la Tradition — transmise par écrit à l'ensemble du peuple : *Et maintenant, écrivez pour vous ce cantique ; enseigne-le aux enfants d'Israël, mets-le dans leur bouche, afin que ce cantique me serve de témoin chez les enfants d'Israël* (Dt. 31, 19).

² Le verset dit « *al pi* » qui veut plutôt dire « conformément » à ces paroles. Le Talmud voit ici également un sens Midrashique : « *Al pi* » peut aussi vouloir dire « par la bouche » (ces paroles). L'interprétation donnée à l'école d'Ismaël, à savoir « Ecris ces paroles » signifie : celles-ci, tu peux les écrire, mais non les traditions, reste plus proche du *Pchat* (sens obvie) ; c'est d'ailleurs cette interprétation que Rachi retiendra dans son commentaire sur la Torah (*Exode 34, 27*).

Malgré ce principe de ne pas écrire les enseignements oraux de la Torah, les sages avaient pour habitude de conserver par écrit les points essentiels de leurs études, c'est juste qu'ils ne pouvaient transmettre leurs enseignements à partir d'un texte écrit. Ainsi, depuis Moïse, aucun livre de Torah ne fût écrit en vue d'une étude publique³.

Jusqu'à ce que vînt R. Yehouda Ha-Nassi (IIe siècle). Craignant que tous ces enseignements ne finissent par tomber dans l'oubli, il décida de coucher par écrit les principaux d'entre eux ce qui constituent la Mishna. Pour cela il s'appuya sur les mots du psalmiste : « Le temps est venu d'agir pour l'Éternel, on a violé ta Torah » (Ps. 119, 126) ; « Il vaut mieux déraciner la Torah, plutôt que de la voir oubliée par Israël » (Talmud *ibid.*). C'est ainsi que fut levée cette interdiction d'enseigner la Torah orale à partir d'un texte écrit, afin que les aléas de l'Histoire ne fassent pas oublier la Torah au peuple juif.

Les enseignements compilés dans la Mishna couvrent pour l'essentiel les époques des Sages de la Grande Assemblée et des Tanaïm. R. Juda Ha-Nassi dut néanmoins faire un choix très minutieux, ne retenant des enseignements des Sages que les plus importants, principalement les opinions susceptibles d'être retenues dans la *halakha*⁴, et ce dans un style clair et concis⁵. C'est ainsi qu'il n'introduisit pas dans ses traités de Mishna toutes les décisions des Sages qui l'avaient précédés. Celles qui n'ont pas été retenues par exemple furent enseignées en dehors des *Beth Hamidrash*, les académies d'études officielles. De ce fait, elles ont reçu le nom de Braïta, « celle venant de l'extérieur ». Ce n'est que plus tard qu'elles furent recueillies dans un livre appelé « la *Tossafot* » (additions), rédigé par Rabbi 'Hiya. Puis d'autres *braïtot* furent à leur tour réunies par Rabbi Ochaïa et Bar Kapara, tous deux disciples de Yehouda HaNassi et qui se situent dans la génération intermédiaire entre les Tanaïm et les Amoraïm⁶.

En parallèle au Talmud, d'autres compilations des enseignements des Sages d'Israël couvrant à peu près les mêmes périodes virent le jour. On les appelle les **Midrashim**. Ils occupent une place très importante dans la littérature juive et ses enseignements.

les méthodes d'interprétation des textes bibliques. Il existe quatre niveaux d'interprétation : le « *pchat* », le « *remez* », le « *drach* », et le « *sod* », désignés par l'acronyme « *pardès* », jardin.

Les 7 règles de Rabbi Hillel, 13 règles de Rabbi Ishmaël et 32 de Rabbi Eliezer ben Yosé ha Gelili.

Après les Tannaïm et Amoraïm, juste après la clôture du Talmud, on trouve les sages appelés Saboraïm et Gaonim. (VI-XIe), puis les Richonim (période que clôture Joseph Caro +1575) et Aharonim.

La Tradition orale dans le christianisme ? La Bible Grecque

³ Voir l'introduction au Mishneh Torah de Maïmonide, *Hamikra Véhamessoura* (l'Écriture et sa transmission) de R. Ruben Margalyot p. 48 note 4.

⁴ Tout enseignement des sages rejetés de la décision finale garde malgré tout toute sa place dans la *halakha*, et fait partie intégrante de l'enseignement de la Torah. Selon la Mishna (*Edouyot* 1, 5) les opinions divergentes de la *halakha* sont mentionnées dans la Mishna pour ne pas donner la possibilité de réfuter la *halakha* à partir des opinions minoritaires. R. Samson de Shantz, le *Tossafot Shantz* (un des Tossaphistes mort vers 1230) explique ainsi cette Mishna : « Même si l'avis minoritaire n'a pas été alors retenu, suivant le principe : *Au nom de la majorité pour infléchir le droit* (Exode 23, 2), il se peut que dans les générations futures, d'autres sages s'accordent sur ce point de vue jusqu'à le rendre majoritaire, et ainsi fixer la loi en fonction de cette opinion [...]. C'est en ce sens que nous disons " les uns et les autres, sont les paroles du Dieu vivant " (*Erouvin* 13, b) ».

⁵ Voir Talmud (*Pessa'him* 3, b) « Il faut toujours enseigner à son élève avec concision ».

⁶ Cf. l'introduction de Maïmonide de son *Mishneh Torah*.

Le Christianisme primitif reçoit comme livre Saint non pas le texte hébreu de la Torah mais la LXX. Le talmud garde des traces précises du jour où cette traduction audacieuse et grandiose fut achevée. (Certitude à Alexandrie seulement pour Pentateuque, Rois, Sam, Chr, Sagesse, Job).

Selon la lettre d'Aristée, la traduction fut ovationnée dans la cité juive d'Alexandrie. Dans les années 50 de notre ère, Philon manifeste le même enthousiasme pour cette traduction (*Vie de Moïse* 11,40). Pour lui, en effet, la LXX est inspirée et ne fait qu'un avec l'hébreu. A la suite de l'achèvement de la traduction a été instituée « chaque année une fête et une panégyrie » dans l'île de Pharos. Cette fête, à laquelle assistent non seulement des Juifs, mais aussi « beaucoup d'autres personnes ». L'utilisation de la LXX dans la liturgie est probable. La version d'Aquila (plus tardive sera aussi utilisée pour la liturgie)

TB *Megilla* 9a Rabbi Yehudah dit que les maîtres ont autorisé la traduction en grec.

Bereshit Rabbah rapporte des traditions d'interprétation de *Genèse* 9, 27 (« Et Japheth habitera dans les tentes de Sem»). Selon Bar Qappara (vers 200), ce verset signifie que les mots de la Loi peuvent être prononcés dans la langue de Japheth, c'est-à-dire en grec, dans les tentes de Sem, c'est-à-dire chez les Juifs. Rabbi Yuda (vers 300) dit : « De ce verset nous apprenons qu'une traduction [de la Bible en grec] est permise. » Cette position a pu être celle des Juifs de Palestine avant Jamnia. Après Yavné, entre 90 et 130 peu à peu la LXX est perçue négativement à cause des polémiques antichrétiennes. Car les chrétiens se sont emparés de la LXX pour en tirer leur propre interprétation. et d'autres traductions sont faites : Aquila (en 130 accueillie avec enthousiasme en Palestine) et Symaque en dispora (165). Dans les sources juives des 3^e siècle et suiv, on parle du jour où la Torah fut traduite sous Ptolémée comme aussi mauvais que le jour où fut fabriqué le veau d'or⁷.

M.Hadas-Lebel dit qu'après le VI^e siècle il y a une réhébraïisation des communautés juives hellénophones. L'intérêt pour la version d'Aquila a été temporaire, il y a eu un retour généralisé à l'hébreu⁸.

La LXX et le Targum

N'oublions pas que la LXX est une traduction de juifs pour des juifs. Et comme la première traduction appelée Targum, la traduction vers le grec va permettre une mise à jour, une bible adaptée et actualisée pour une cité juive de langue grecque à Alexandrie.

La Bible est toujours une bible interprétée. Quand on traduit on traduit dans une tradition de lecture et d'interprétation. Le texte a un sens qu'on lui a donné depuis longtemps dans le cadre de la prière liturgique et de l'étude. Une pluralité de sens était admise. Le Targum est une traduction orale, liée à l'office de la synagogue pour les juifs qui ne comprennent plus l'hébreu. Le metourgman s'inspirait de la tradition d'interprétation pour sa traduction. Il y a dans le TPJ des paraphrases très longues, des exhortations, des développements de type midrashique.

Pour la LXX il y a le souci d'adapter le message à la culture égyptienne et hellénistique, dans un milieu urbain essentiellement païen. Leo Priejs a montré que certaines règles (middot) entrent en jeu dans l'interprétation-traduction confirmé par la tradition juive postérieure. Le Qal Vahomer...ou le 'al tiqré qui ne sera pourtant codifié que plus tard. Ainsi nous avons deux versions qui sont influencées par le midrash (mais plus ou moins profondément). Comme le targum la LXX s'est faite dans une tradition herméneutique. Chaque version comporte une certaine activité midrashique. (ce que Qumran confirme). Elle ne s'oppose pas au texte lui-même mais se met à son service⁹.

⁷ *Sefer Torah* 1, 8 (III^e siècle) : les Écritures «ne doivent pas être écrites [...] en langue grecque. 70 anciens écrivirent la Torah pour le roi Ptolémée en grec, et ce jour fut aussi mauvais pour Israël que le jour où le veau d'or fut fabriqué, puisque la Torah ne pouvait être traduite adéquatement. » - *Massekhet Soferim* 1, 7 (milieu du VIII^e siècle) : « Cinq anciens écrivirent la Loi pour le roi Ptolémée en grec, et ce jour fut aussi mauvais pour Israël que le jour où le veau d'or fut fabriqué, puisque la Torah ne pouvait pas être traduite adéquatement. » - *Megillat Taanit* 13 (VIII^e siècle ?) : le 8 du mois de tebet, la Loi fut traduite en grec sous le roi Ptolémée ; en châtement, les ténèbres couvrirent le monde pendant trente (ou trois ?) jours

⁸ M. Harl, *Le Pentateuque, La Bible d'Alexandrie*, « Le rôle du grec dans la diffusion de la Bible », Cerf 2001, Folio essais 419 p.592-593.

⁹ Ce § est un abrégé de l'article de Le Déaut : « la Septante un targum ».

Ces « targumismes » de la LXX peuvent correspondre à des gloses déjà traditionnelles dans le judaïsme comme on le constate par le témoignage des manuscrits de Qumrân. Ainsi en Dt 11, 7, là où le TM dit simplement « car vous avez vu toute l'œuvre grandiose de L'Éternel, qu'il a faite »,

La LXX « toutes les œuvres grandioses du Seigneur qu'il a faites *pour vous aujourd'hui* » qu'on retrouve à Qumrân, et dans le Targum

Grec et hébreu sont-ils compatibles ?¹⁰

Longtemps on a pensé que le Grec et l'hébreu sont deux langues qui n'ont strictement rien à voir, qu'elles sont véhiculées par deux civilisations qui n'ont jamais rien eu de commun. Les recherches récentes se portent en faux contre cette affirmation. Depuis les découvertes de Qumrân on y a retrouvé énormément de manuscrits en grec, dont plusieurs de la Bible Grec. Or Qumrân est bien un lieu juif d'Israël.

M. Harl : « tous les écarts entre TM et la LXX ne relèvent pas d'accidents textuels, un grand nombre sont des phénomènes d'ordre littéraire [...] avec des retouches stylistiques qui ne sont ni de véritables variantes textuelles, ni des prises de position théologiques »¹¹.

M. Harl¹²

à Alexandrie, le grec permettait aux Juifs d'inscrire leur identité du côté des gouvernants, en se distinguant des autochtones égyptiens. **Mais cette hellénisation linguistique n'entraînait pas nécessairement l'adoption des idées grecques** : les travaux des historiens du judaïsme — depuis E. Bickerman et S. Lieberman jusqu'à M. Hengel —, analysés par L. I. Levine en tête de son propre ouvrage, **montrent de plus en plus de prudence pour affirmer l'influence de l'hellénisme sur le judaïsme.** p.534

.S'il y eut des réviseurs de la vieille LXX, ils prolongeaient ainsi la volonté des Juifs d'écrire en grec, corrigeant les erreurs patentes et rendant le texte grec plus proche du texte hébreu alors en cours de fixation. Même si la version d'Aquila, faite selon une méthode différente de celle des LXX, a été préférée par les rabbins, c'est encore le grec qui perdure dans le judaïsme méditerranéen. La seule exception est celle de Flavius Josèphe, à Rome, qui utilisait comme source pour ses *Antiquités juives* un texte hébreu — comme vient de le montrer E. Nodet —, sans référence explicite à un exemplaire de la LXX tout en ayant avec elle des interprétations communes. Mais pour l'Orient, alors que l'on croyait disparu l'usage du grec dans le judaïsme byzantin, N. de Lange a rassemblé les preuves de son « étonnante permanence » **jusqu'au VIII^e ou IX^e siècle, non seulement la Bible continue à être lue en grec (dans la version d'Aquila) mais le grec sert à éclaircir l'hébreu (des glossaires font suivre les termes hébraïques d'une traduction en grec) et les rabbins introduisent des mots grecs dans leurs commentaires lorsqu'ils les jugent plus clairs pour dégager le sens de la phrase. Les fragments découverts dans la Geniza du Caire, écrits en hébreu, sont truffés de grec — parfois les mots grecs sont écrits en caractères hébraïques certaines instructions rituelles sont données en grec, un auteur qui ne trouve pas le mot juste en hébreu fait appel au grec.** p.536

Le bénéfice du passage au grec est visible : la version donne un sens intelligible pour ceux qui ne comprennent pas l'hébreu. Par sa médiation l'hébreu étranger devient proche, préhensible. ... **le résultat est une Bible « en grec », sans être une Bible « hellénisée ».** p.538

La version grecque n'est pas séparée des traditions de son milieu, elle prend place dans un continuum exégétique. Loin de trahir la Bible, la LXX en donne une interprétation qui appartient à la tradition continue. p.539

Ils (les juifs) ont « la possibilité et la nécessité de savoir dire —ou de tenter de dire— la Torah aussi en grec ». [...] E. Lévinas conçoit un judaïsme qui peut « dire la Torah en grec ». p.540

¹⁰ Ce § vient de l'intro de mon Rébecca.

¹¹ *La Genèse*, Cerf, Coll. La Bible d'Alexandrie 1, Paris, 1994, Notices p.26, désormais cité : BA Gn.

¹² Marguerite Harl, *Le Pentateuque, La Bible d'Alexandrie*, « Le rôle du grec dans la diffusion de la Bible », Gallimard 2003, Folio essais 419 p.531-543.

D. Barthélémy aime **rappeler le principe rabbinique qui demeure la clé de toute herméneutique biblique : la Torah parle à la façon des fils d'Adam**. L'interprète de la Bible, son lecteur, est donc « toujours aux aguets, l'oreille ouverte aux nouvelles façons dont parlent les fils d'Adam. [...] Les paroles des oracles anciens sont des paroles en souffrance qui tant qu'elles ne sont par redites, font obstacle à celles qui s'annoncent ». Il faut « **répéter les paroles anciennes ; les redire dans l'aujourd'hui des fils d'Adam, de telle sorte que les paroles qui s'annoncent puissent s'y enchaîner pour les poursuivre** » (Découvrir l'Écriture, p.159) p540.

Roger Le Déaut: « La convergence de ces études montre que l'on peut remonter à des traditions communes et à un milieu (malaisé à définir) dont les conceptions et le vocabulaire sont passés en partie dans l'énoncé de la révélation chrétienne. C'est surtout comme exemple d'approche ancienne de l'Écriture que le Targum offre une source inépuisable pour une confrontation ; son esprit et ses méthodes n'ont pas substantiellement varié pendant des siècles, une comparaison avec la Septante et les textes de Qumrân le prouve »¹³.

Les pères reçoivent les fruits de l'exégèse juive en passant par Jésus. Louis Ginzberg l'affirmait: « Non seulement les Pères de l'Église Origène, Eusèbe, Éphrem et Jérôme, dont on sait bien qu'ils se sont approprié une bonne quantité de traditions juives, mais également Tertullien, Lactance, Ambroise, Augustin et beaucoup d'autres maîtres ou pasteurs de l'Église ont été sous la houlette directe de Juifs »¹⁴

Arrière fond juif du christianisme naissant, puis contexte greco-romain où il va se déployer, permet de donner du christianisme une image plus vivante et plus réelle. N'y a-t-il pas une imbrication de ses étapes ? Louis Ginzberg montre précisément la difficulté pour discerner de quel côté se trouve l'origine : « L'étudiant en littérature juive sera intéressé d'apprendre que beaucoup d'aggadot rencontrées pour la première fois dans la littérature juive, dans un midrash composé au VII^e ou au VIII^e siècle, et même plus tard, étaient transmises comme traditions juives par les Pères de l'Église du V^e, du IV^e ou même du III^e siècle. La littérature patristique jette aussi fréquemment une certaine lumière sur l'origine d'une aggadah qui doit son existence au désir de combattre une interprétation chrétienne de la Bible »¹⁵. Nous pourrions le dire aussi pour l'étudiant en patristique qui chercherait à découvrir la genèse de telle ou telle interprétation.

§ **P. Placide** : La plupart des Églises Orthodoxes utilisent aujourd'hui encore, pour les Psaumes comme pour le reste de l'Écriture Sainte, l'ancienne version grecque des Septante, ou des traductions en d'autres langues établies sur ce texte grec. **Le fait que des traductions plus littéralement fidèles à l'original hébreu n'aient jamais fait l'objet d'une réception unanime dans l'ensemble de ces Églises ne provient pas d'un simple conservatisme, mais d'une vive conscience du mode spécifique de transmission dont la Sainte Bible a été l'objet dans l'Église du Christ depuis les Apôtres. L'attachement aux Septante est une forme de la fidélité à la Tradition**¹⁶.

La traduction grecque de la Bible, dite des Septante, a été entreprise, semble-il, sous le règne de Ptolémée II Philadelphe (v. 309-246 av. J.-C.), pour répondre aux besoins liturgiques et apologétiques de la communauté juive hellénisée d'Alexandrie. (6) Cette **version n'est pas une simple traduction de l'hébreu, dont elle ne différerait que dans la mesure où ses auteurs auraient commis des méprises et des contresens. Entre la Bible hébraïque et les Septante, il y a toute la marge d'une «relecture», au sens que les exégètes contemporains donnent à ce mot, c'est-à-dire d'une réinterprétation faite en fonction du progrès de la révélation dans la communauté**

¹³ R. Le Déaut, *Targum du Pentateuque* Gn, p.66.

¹⁴ *The Legends of the Jews, V, Notes to volumes I and II from the Creation to the Exodus*, The Jewish Publication Society of America, Philadelphia, 1968, p.IX, désormais cité : Ginzberg en V.

¹⁵ Ginzberg en V, p. IX.

¹⁶ P.Placide, Intro au psautier liturgique. Les 3 § suivants sont aussi des extraits de cette introduction.

d'Israël et des nécessités imposées par la présentation à un auditoire nouveau¹⁷. Guidés par l'Esprit-Saint, les traducteurs «ont sciemment modifié le texte, y introduisant des corrections et des innovations...

Les Pères, néanmoins, ne veulent pas ignorer cette Bible hébraïque. Tout en se référant en priorité à la Bible grecque, ils recourent, dans une mesure qui varie selon les limites de leur information, aux leçons du texte hébreu pour expliquer les passages difficiles. **Ils savent que les deux Bibles portent des témoignages «complémentaires et tout à fait consonants pour qui sait les interpréter**¹⁸ ». Ces deux points de visée différents leur permettent à l'occasion « de prendre une sorte de vue stéréoscopique sur les profondeurs du sens spirituel, à travers des sens superficiels qui ne se recouvrent pas exactement. » C'est en ce sens que l'on peut parler, pour **l'Église ancienne, d'un «dualisme biblique, complémentaire plutôt qu'antithétique** », mais où le chrétien veut « sauver la priorité de la Septante, même si l'érudite est sensible à l'attrait captivant d'un retour aux sources que lui offrent les lectures juives de la Bible. »

La langue française ne permettait malheureusement de garder que dans une faible mesure le caractère polysémique que possèdent les textes grec et latin, et qui a permis aux Pères, à la suite des (22) commentateurs juifs, de tirer parti des diverses acceptions du texte, et d'en proposer des interprétations multiples qui se superposent aux versets inspirés en une sorte de contrepoint qui forme avec eux l'unique mélodie de la transmission du texte sacré par l'Église.

Il faut rester donc ouvert à la diversité des sens que produisent ces langues anciennes.

VOCABULAIRE

Les mots grecs que ce soit dans la LXX comme chez les Pères prennent un nouveau sens.

Par exemple à l'intérieur de la LXX, quand le traducteur rencontre *misbeah*, qui signifie autel mais dans le cadre d'un culte païen, le traducteur emploie *bomos*.

Tandis que pour un culte des fils d'Israël il dira *thusia* (offrande). (*tusiatheron* : lieu de l'offrande). Les traducteurs vont imposer à la langue grecque de nouvelles façon de s'exprimer en grec, et ils ont parfois même inventés un lexique, mais de tel façon qu'il soit compris par tous. L'ordre de la phrase hébraïque est respecté par le grec le plus souvent. Les mots anciens reçoivent un sens nouveau¹⁹.

Peut-on parler de « philosophie juive » ?

Cela ne va pas de soi car l'expression juxtapose deux concepts longtemps étrangers l'un à l'autre. Le concept de « philosophie » qui est grec et porte avec lui une démarche rationnelle et culturelle étrangère au judaïsme. Et le mot « juive », qui contient à la fois le judaïsme comme religion et pratique, et une pensée juive comme explicitation de cette pratique, explicitation rationnelle transmise à travers débats et controverses dont l'énorme corpus de texte (Talmud, midrash, cabbale) témoigne.

La philosophie juive serait donc un troisième niveau, celui de conceptualiser en grec ce que la pensée juive énonce du judaïsme, mais sans rupture avec elle.

Pour cerner la philosophie juive, il est plus aisé de dire ce qu'elle n'est pas. Elle n'est pas le corpus des philosophes juifs, car cela nierait leur hétérogénéité. Comment peut-on mettre ensemble Maimonide, Marx, Bergson et Lévinas ?

¹⁷ Sur la «relecture» des textes bibliques, voir A. GELIN. Problèmes d'Ancien Testament, Lyon, 1952, p. 93-110 ; ID., La question de « relectures, » bibliques à l'intérieur d'une tradition vivante, dans « Sacra Pagina », 1 (1959), p. 203-215 ; J. COSTE, Le texte grec d'Isaïe XXV, 1-5, dans Revue Biblique, 1954, p. 35-66. Sur la « relecture » des psaumes à l'intérieur de la tradition hébraïque elle-même, cf. E. BEAUCAMPS, Art. Psaumes, dans « Supplément au Dictionnaire de la Bible », 9, col. 194-199 ; A. GELIN, les quatre lectures du Ps. 22, dans « Bible et Vie chrétienne », 1 (1953), p. 31-39 ; H. GAZELLES, Une relecture du psaume XXIX ? dans « Mémorial Albert Gelin », Le Puy, 1961, p. 119-128.

¹⁸ Les passages entre guillemets sont de D. BARTHELEMY, 1. c., p. 259.

¹⁹ *Le Pentateuque*, Folio essais 419, Jacqueline Moatti-Fine, p.633.(tout ce §) + p.642

Elle n'est pas une discipline parce qu'alors elle serait davantage une science du judaïsme. Elle n'est pas un courant de la philosophie comme le stoïcisme ou l'existentialisme. Elle n'est pas une simple synthèse entre la philosophie générale et la pensée juive, car alors elle n'aurait pas d'essence en elle-même. Elle n'est pas une théologie car la question de l'essence du divin est étrangère au judaïsme. Elle se situe entre deux impossibles. L'impossibilité pour le philosophe juif de philosopher comme si la Torah n'avait pas été révélée. Et l'impossibilité de penser comme si la philosophie n'avait rien à nous apprendre. Le philosophe juif va énoncer en grec ce que la Grèce ignore. Entre ces deux impossibles, la philosophie juive émerge à elle-même comme une incessante nouveauté depuis Philon jusqu'à Lévinas, elle ne cesse de nous surprendre.

Le philosophe juif est un traducteur, un « transcripteur ». Il énonce en grec des choses que la Grèce ignorait. Faire advenir en grec (c'est-à-dire sous forme de concept) par la transcription, quelque chose qui vient essentiellement du Talmud. La philosophie juive est un événement transcriptif. Une réélaboration. Faire advenir à la dignité conceptuelle quelque chose qui ne peut pas se dire dans la pensée philosophique. Dire en grec la Torah, est-ce possible ?

dossier de Sr Lydie sur Judaïsme et hellénisme

1.4 L'influence grecque

Dans la ville d'Alexandrie, fondée par Alexandre au IV^e siècle finissant, il y a une colonie de 100.000 juifs. C'est une ville intellectuelle : on y trouve des dictionnaires, des recherches historiques, des mémoires, des éditions de grands tragiques grecques, de la littérature. On traduit la Bible en grec (La Septante). On y trouve le livre de la Sagesse écrit entre 100 et 50 avant J.C., qui est une pièce de choix de toute une littérature dite missionnaire. L'auteur du livre de la Sagesse a lu Platon dans ses anthologies, en particulier le Phédon qui traite de l'immortalité de l'âme. Il nous donne une anthropologie qui ne coïncide pas exactement avec celle que je viens de vous présenter dans la Bible hébraïque.

Chez les grecs, il existait une secte religieuse, les Orphiques qui a connu sa plus grande extension aux VIII^e-VII^e siècles avant J.C. et qui influençaient Platon. D'après la pensée de ce groupe religieux, le « corps est un tombeau ». Les Orphiques utilisaient d'un jeu de mots : « *Sôma Sêma* » (corps = tombeau). Nous sommes loin de la conception hébraïque du corps considéré comme la manifestation de l'âme. Chez les Grecs, il y a une dichotomie entre le corps et l'âme. L'union du corps et de l'âme est envisagée de manière extrinsèque (comme le cavalier est uni à sa monture ». L'âme seule est importante. Le corps appesantit l'âme. La personnalité est liée à l'âme, sans souillure.

Voici quelques textes du livre de la Sagesse :

Sg 8,19-20 : « J'étais un enfant d'un heureux naturel, et j'avais reçu en partage une **âme** bonne, ou plutôt, étant bon, j'étais venu dans un corps sans souillure »

Sg 9,15 : « un corps corruptible, en effet, appesantit l'**âme**, et cette tente d'argile alourdit l'esprit aux multiples soucis ».

Cette anthropologie grecque assimilée par les juifs donne une autre conception relative à la résurrection. En Dn 12,2, « Un grand nombre de ceux qui dorment au pays de la poussière s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour l'opprobre, pour l'horreur éternelle. » (165 avant J.C.). Dans le texte hébraïque, nous lisons, « Dieu rechargeant de sa ruah la néfesh des martyrs en les faisant se surgir. Lorsque la mort survient, l'âme part pour le monde divin, elle est prise par Dieu... Rien n'est dit sur la résurrection, car l'âme est immortelle. Ainsi, selon cette conception platonicienne, l'âme ne vivra pleinement que dégagée de sa gangue corporelle.